



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le programme de financement *Ségur du Numérique Social et Médico-Social*

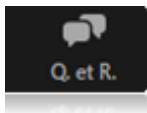


- Mardi 14/02/2023 -

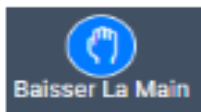




Les questions doivent être posées par écrit, j'utilise le module Q/R en bas de l'écran pour poser mes questions ou commenter.



Si vous souhaitez intervenir lors des temps dédiés de questions /réponses, levez la main et la parole vous sera donnée.



Ce webinaire est enregistré et le replay sera mis en ligne ultérieurement.



Bienvenue !

Ordre du jour

Séjour du Numérique Social et Médico-Social

- ☐ Introduction et contexte
- ☐ L'appel à projet régional 2023 – ESMS numérique
 - *Temps Q&R*
- ☐ Accompagnement dans votre démarche de candidature
 - *Temps Q&R*



Prochain webinaire régional dédié au dispositif SONS

THEMATIQUE

AAP 2023
*Sécur du Numérique
Social et Médico-Social*

**Focus sur le
dispositif SONS**

DATE

14/02/2023
11h – 13h

07/03/2023
11h30 – 13h

FORMAT

WEBINAIRE

WEBINAIRE

ANIMATION



LIEN



<https://us02web.zoom.us/join/join?pwd=U0ZiDA2uREI6ti9pNv6aOQ>



Mme Céline LAGREE
Directrice de projet
ESMS Numérique



M. Mohamed ELKHOMRI
Chef de projet SI
ESMS Numérique



Mme Elodie REYMOND
Cheffe de projet
ESMS numérique



M. Valentin SOLIMEO
Chef de projet
E-santé



Mme Aude BENEZETH
Cheffe de projet Collectif SI

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Enjeu et ambition du programme Séjour du Numérique Social et Médico-Social

L'enjeu principal du programme *Séjour du Numérique Social et Médico-Social* est de **faciliter la transformation** du secteur médico-social et social **au bénéfice des personnes accompagnées et des professionnels**



- Faciliter la **coordination** des professionnels et **l'échange d'informations**
- Améliorer l'**accompagnement** des personnes
- Pour les personnes accompagnées, améliorer **l'accès à l'information** les concernant et favoriser ainsi leur **participation** à leur parcours de vie
- Améliorer la **connaissance des besoins**
- Faciliter le **pilotage à tous les niveaux**



Pour répondre à cet enjeu, le programme *Séjour du Numérique Social et Médico-Social* a pour objectif de **généraliser l'utilisation effective du numérique dans le secteur**



- Généraliser **l'utilisation effective** du numérique dans les ESSMS, via le déploiement d'un **dossier usager informatisé et interopérable (DUI) pour l'ensemble des ESSMS**.
- Financer **des investissements pour les 5 prochaines années**, en lien avec la **feuille de route du numérique en santé**. Sa mise en œuvre bénéficie des crédits du **Séjour du numérique** en santé dédiés au secteur médico-social (430 millions d'€).

• La mesure n°21 du plan « Ma Santé 2022 » prévoit l'accompagnement des ESSMS dans le cadre du projet « ESMS numérique »

• Le programme ESMS numérique s'intègre dans le Séjour numérique entièrement pourvu par des fonds européens, dans le cadre du **plan de relance et de résilience européen**.

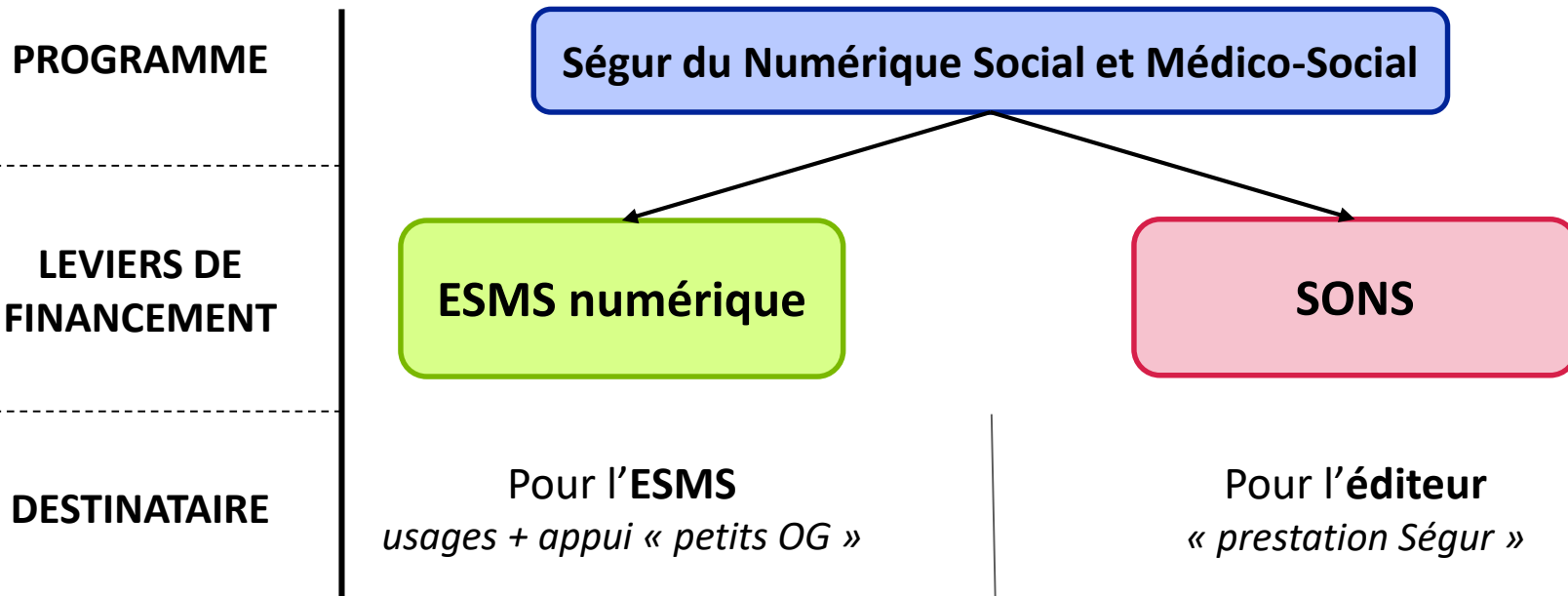


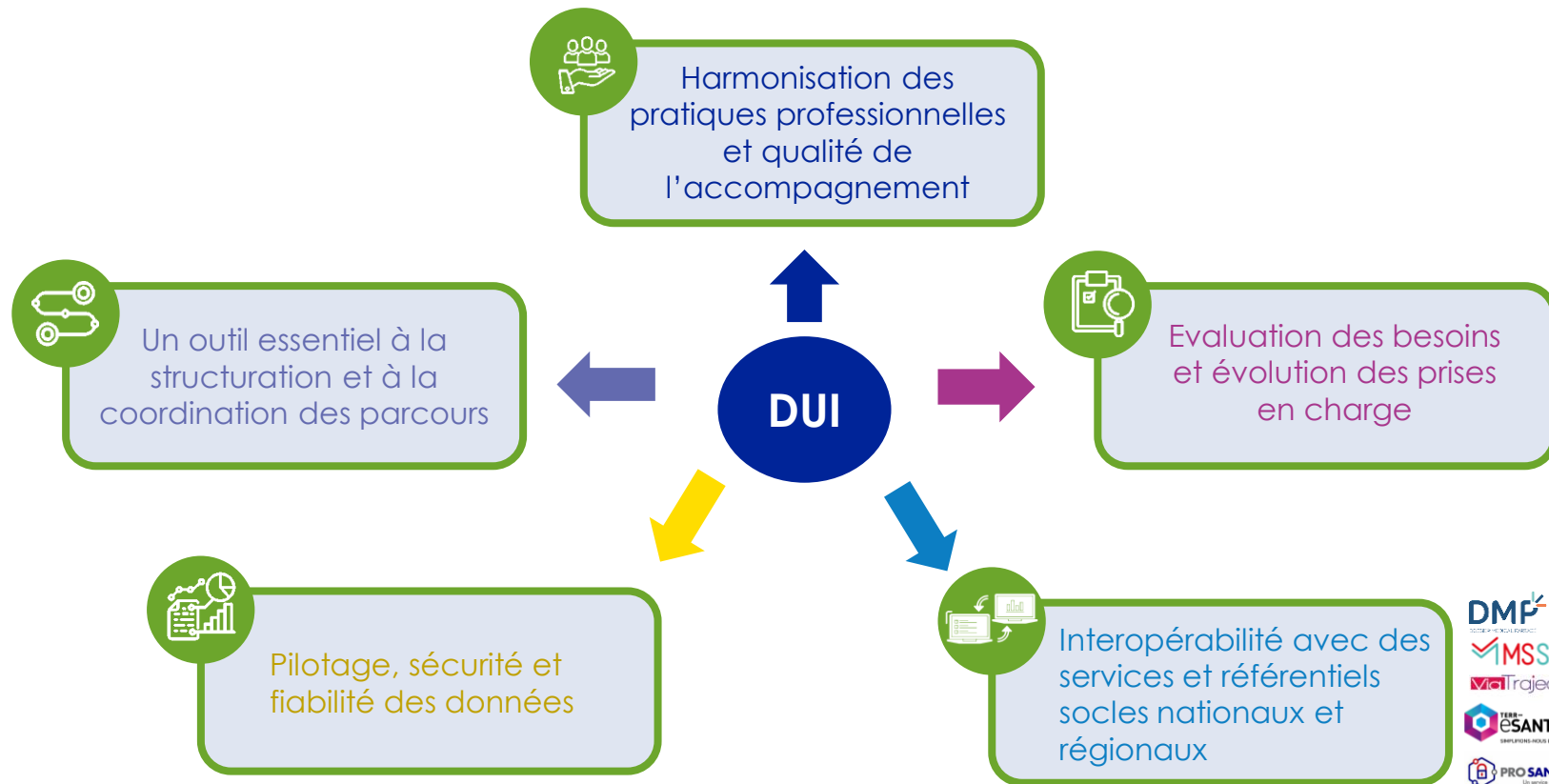
630 M€

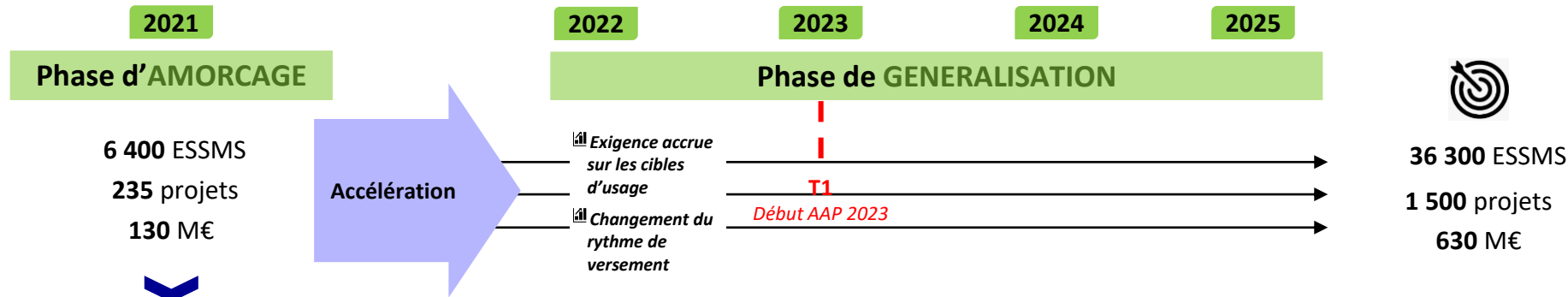


sur **5 ans**

Un programme, deux leviers de financement







Cette phase a permis de mettre en place les **fondamentaux** et de fixer les **axes structurants** du programme

- 1 Proche du terrain**

ARS, GRADeS et Collectifs MS numérique sont en première ligne aux côtés des porteurs de projet.
- 2 Financement à l'usage**

Des cibles d'usage pour amener une utilisation effective des équipements financés.
- 3 Mutualisation**

Préparer la mise en place de moyens communs et leur pérennisation.
- 4 Renforcement du système**

Des ressources pour les GRADeS, ARS et collectifs MS numérique.

Des aides ciblées pour les OG de petite taille.



CHIFFRES CLES ARS IDF

Projets retenus
2021 + 2022

48

Projets nationaux
ARS IDF pivot

3

1005 ESMS embarqués
dont 831 ESMS franciliens

528 ESMS suivis
dont 70 ESMS franciliens

dont

27

Grappes
embarquées dans
le programme



CIBLE
ESMS



5277

901

17 %



CIBLES
SECTEURS

17 % PA

37 % PH

4 % PDE / PDS

8 % DOM

To be continued / AAP 2023



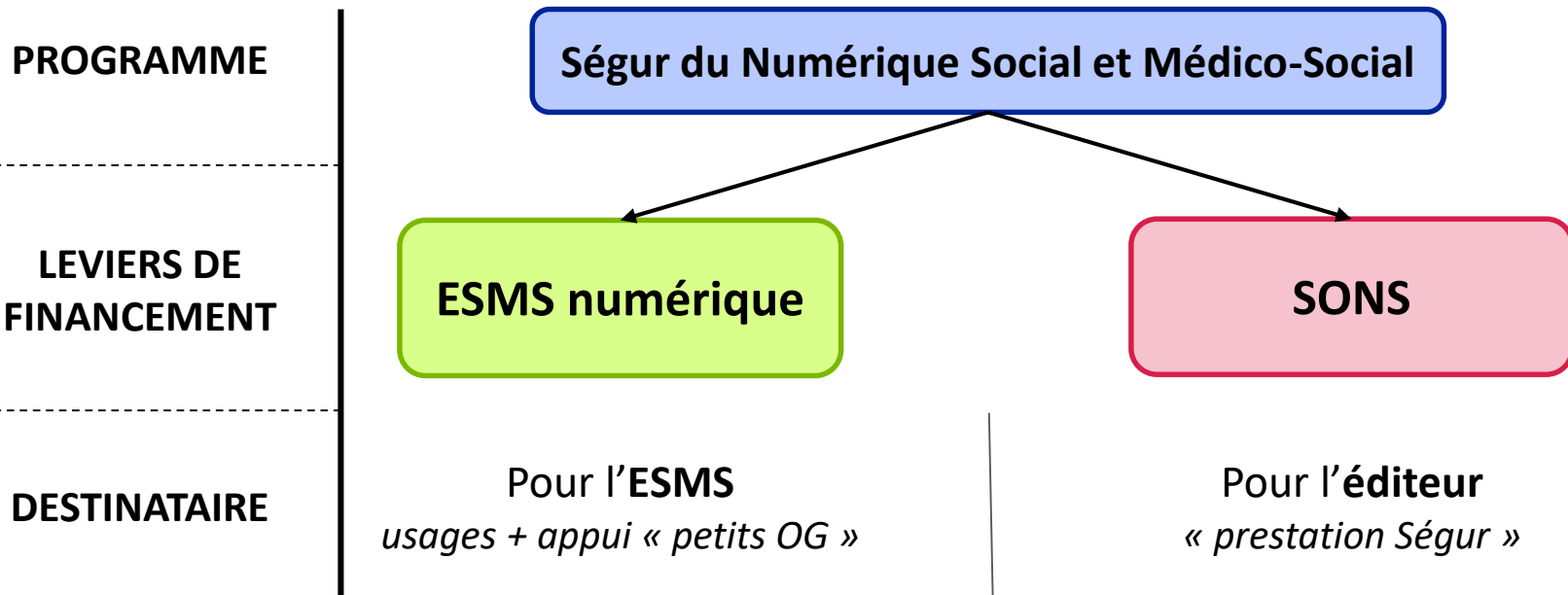
19 402 883 € accordés

APPEL A PROJETS 2023

Phase de généralisation



« *ESMS numérique* » devient un levier de financement, le programme s'appelle maintenant **Sécur du Numérique Social et Médico-Social**



☐ CIBLE :

- Ouvert à tous les ESSMS mentionnés **article L.312-1** du Code de l'action sociale et des familles (CASF) ;
→ Catégories médico-sociales concernées : **PA / PH / DOM / PDE / PDS** ;
- Ouvert aux OG (ou regroupements d'OG « grappes ») d'**idéalement plus de 15 établissements** et moins de 49 établissements.

☐ FINANCEMENT :

- Enveloppe octroyée à la région IDF : **10 344 806 €** ;
- Versement des financements : **50% au démarrage** (« versement d'avance ») et **50% à l'atteinte des cibles d'usage** (« versement de Solde »).

☐ CALENDRIER PREVISIONNEL :

- L'appel à projets **régional** sera ouvert du **31/01/2023** au **15/09/2023** à minuit ;
 - Les projets **multirégionaux** déposés au niveau d'une ARS devront être déposés avant le **15/06/2023** à minuit ;
 - L'appel à projet **national** sera ouvert du **15/02/2023** au **15/06/2023** à minuit.
-

❑ PRE-REQUIS :

- Le référencement SEGUR (DSR vague 1) **est obligatoire** pour choisir un logiciel de DUI :
- ✓ De fait, les porteurs de projets devront sélectionner une solution Ségur-compatible ;
- Plus de nécessité de passer par une **phase de marché public** (marché spécifique), hormis pour les OG soumis au Code de la Commande Publique ;
- Notion de **regroupement / grappe** pour ESMS numérique vs SONS



1 FINESS ET = 1 FINANCEMENT

❑ NOUVEAUTÉS :

- Accès facilité pour les **ESMS de GHT** (avec notamment la possibilité de choisir un DPI référencé Ségur) ;
 - Des **ESSMS isolés** pourront rejoindre des regroupements déjà financés.
-

Subventions : grille forfaitaire

Situation	1- Financement pour le développement des usages	2- Financement pour l'équipement
ESSMS changeant de version d'une solution DUI	5 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS	Dispositif SONS
	2 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS	Dispositif SONS
ESSMS faisant l'acquisition d'une solution DUI	7 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS	14 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS
	2 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS	3 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS

*** Financements spécifiques** pour les **OG de petite taille (< 15 ESSMS)** :

- Financement pour l'équipement matériel : **20 k€** par ESSMS ;
- Financement pour des prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et/ou au recrutement d'un chef de projet interne : Forfait de **100 k€** pour le pilotage du projet.



ESSMS numérique



SONS

Instruction 2023 : méthodologie d'accompagnement et de sélection des projets

ORGANISMES GESTIONNAIRES

Dépôt fortement
recommandé des
projets

Pour candidatures
insuffisantes :
complétion. Possibilité de
bénéficier d'un
accompagnement
régional

Clôture
AAP

31/01



ACCOMPAGNEMENT REGIONAL



Volonté d'utiliser **80%** de l'enveloppe régionale
totale sur cette première fenêtre !!

15/06



Comité de sélection : Projet multirégionaux +
projets matures pouvant démarrer dès l'été



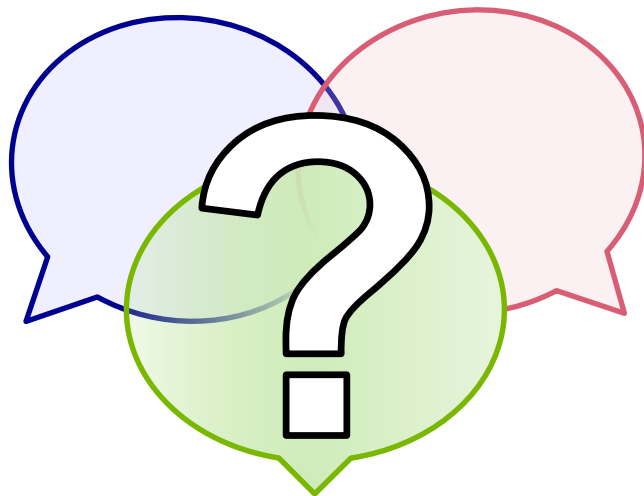
**Accompagnement réalisable pour les projets
100 % franciliens uniquement**

15/09



Analyse des candidatures retravaillées :
examen des réponses apportées ou non
aux réserves exprimées par le comité de
sélection.

??



??

ACCOMPAGNEMENT DANS VOTRE DEMARCHE DE CANDIDATURE

✉ ars-idf-si-esms@ars.sante.fr

✉ secur@sesan.fr

✉ idf-collectif-si@uriopss-idf.fr

- **Pilotage régional du programme ESMS Numérique**
- Organisation et gestion des **appels à projets régionaux**
- Analyse et sélection des projets soumis
- **Accompagnement et suivi**, dans les différentes phases du projet, des organismes gestionnaires retenus
- **Communication** autour du programme et du Ségur du numérique
- Expertise dans le **déploiement du DUI** et les **services socles** (nationaux, régionaux).
- Appuis à la **candidature des porteurs** lors des AAP
- Appui à l'ARS Île-de-France dans l'**accompagnement et le suivi** des projets retenus
- Communication et **contenus pédagogiques** (Services socles, Ségur du Numérique)
- Expertise en **sécurité des systèmes d'information**

- **Représentation** du secteur
- **Information et animation de réseau**
- **Soutien** à la **coopération** des organismes gestionnaires et au partage de bonnes pratiques
- **Appui à la mutualisation des petits organismes gestionnaires**

Transmettez vos demandes de regroupement

en précisant quelques éléments :

- ✓ *Activités déployées et publics accompagnés*
- ✓ *Sur quels aspects des AAP souhaiteriez-vous répondre ?*
 - *Installation de DUI*
 - *Mise en conformité (dans ce cas quel est votre éditeur actuel ?)*

Répondez au questionnaire :

<https://fr.surveymonkey.com/r/2CXMWM5>



Des questions sur le financement ?
Contactez l'ARS



Des questions sur la constitution du dossier de candidature ?
Contactez le Collectif SI ESMS et SESAN



Des questions sur le déploiement du DUI et des outils socles ?
Contactez le SESAN et l'ARS





Un **calendrier serré** : la constitution de grappes n'est qu'une étape dans la structuration de votre projet.

☐ Le collectif SI vous accompagne pour **constituer une grappe** :

- Un lien vers un questionnaire de recueil de vos besoins et principales caractéristiques ;
- Un échange téléphonique pour préciser vos besoins et faciliter la mise en lien ;
- Un accompagnement dans la structuration de la coopération : besoin commun, désigner un pilote, définir les mutualisations (DSI, formations, DPO ...)

☐ Le collectif SI vous aide à **préparer votre candidature** :

- Une aide à la construction de votre réponse à l'appel à projet :
 - Composer votre équipe projet ;
 - Connaître votre SI : autodiagnostic ANAP, feuille de route ;
 - Définir votre planning et établir votre budget.

1

Site Web ARS IDF



<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/ouverture-de-lappel-projet-2023-esms-numerique-phase-de-generalisation-2023>



Déposez votre candidature





Outil PAI numérique « GALIS »

<https://galis-subsventions.cnsa.fr/>

Création d'un compte
sur l'**ESPACE USAGERS**



🔍 Récupérer mes informations de connexion

👤+ Créer un compte



Connexion sur l'**ESPACE PERSONNEL**

Bienvenue

Connectez-vous à votre espace personnel.

🔒 Connexion

Tous les champs sont obligatoires



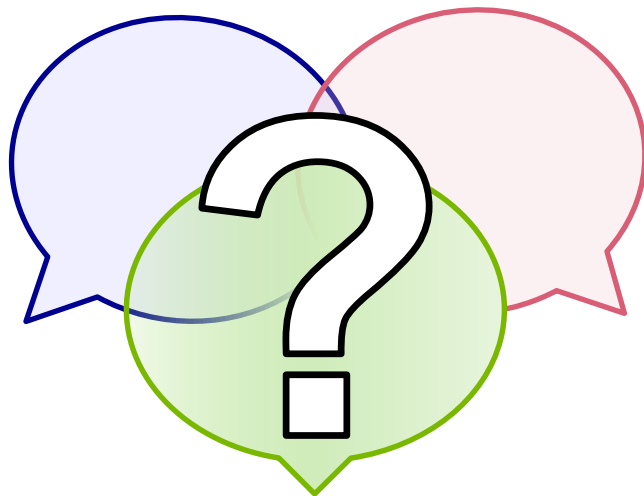
Identifiant ou adresse électronique



Mot de passe

Se connecter ✓

??



??

Le **programme détaillé** par la CNSA : [Le programme ESMS numérique | CNSA](#)



Guide de la cybersécurité pour le médico-social : [ANS_GUIDECYBER_PHASE 1-EXE -V2.pdf \(esante.gouv.fr\)](#)

Fonctionnalités d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) : [Fonctions d'un dossier de l'utilisateur à informatiser \(anap.fr\)](#)

Autodiagnosics de l'ANAP : [Autodiagnosics \(anap.fr\)](#)



Démarches simplifiées en ligne avec l'ANS (contractualisation, cartes, certificats...) : [Index des formulaires | esante.gouv.fr](#)



Le **site régional Ségur** avec l'ensemble des actualités et des ressources documentaires régionales : [Ségur Numérique en Santé | En Île-de-France \(sante-idf.fr\)](#)

Serious game INS « Insistez sur l'identité » : [Formation SESAN | Jeu](#)



Le **site de formation** régional : [Medico-Social \(sesan.fr\)](#)



Prochain webinaire régional dédié au dispositif SONS

THEMATIQUE

AAP 2023
*Sécur du Numérique
Social et Médico-Social*

**Focus sur le
dispositif SONS**

DATE

14/02/2023
11h – 13h

07/03/2023
11h30 – 13h

FORMAT

WEBINAIRE

WEBINAIRE

ANIMATION



LIEN



<https://us02web.zoom.us/join/join?pwd=U0ZiDA2uREI6ti9pNv6aOQ>

THEMATIQUE	Forum Réussite Ségur 94  23 mars 14h à 17h  FORUM / PRESENTIEL	Forum Réussite Ségur 91  6 avril  FORUM / PRESENTIEL	Forum Réussite Ségur 75 / 93   18 avril  FORUM / PRESENTIEL
DATE			
FORMAT			
LIEU	Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil 40 av Verdun, 94000 Créteil	ARS - Délégation Départementale 91 6-8 Rue Prométhée, 91000 Évry-Courcouronnes	Siège ARS IDF Immeuble Le Curve, 13 Rue du Landy, 93200 Saint-Denis

ANNEXES

Introduction : rappel des objectifs du Ségur du Numérique en Santé

Deux milliards d'euros : un investissement historique au service de la numérisation du parcours de soins

Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de **généraliser** le **partage fluide et sécurisé** des données de santé **entre professionnels de santé et avec l'utilisateur** pour mieux prévenir et mieux soigner.



Ce programme viendra alimenter **Mon espace santé**, qui permet à chaque citoyen de disposer d'une vision **consolidée de son parcours de soins** afin d'être acteur de sa santé.



Des moyens historiques

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- **1,4 milliards** pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- **600 millions** dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen



Une idée de la marche à franchir

De 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.



Le secteur social et médico-social dispose d'une **enveloppe initiale de 600 M€** allouée dans le cadre du **Ségur du Numérique en santé**.



Cette enveloppe est **à répartir entre le programme ESMS numérique et le dispositif SONS**, qui poursuivent de façon complémentaire un objectif commun : **déployer massivement les usages en matière d'échange et de partage des données de santé entre professionnels et avec les usagers**

Elle doit permettre de traiter en parallèle



1

L'acquisition logiciel (DUI) par
des ESSMS de l'ensemble des
domaines



2

L'accélération de la montée de
version des DUI vers des logiciels
« référencés Ségur »,



3

L'accompagnement au
changement des pratiques vers
les nouveaux usages de services
numériques



4

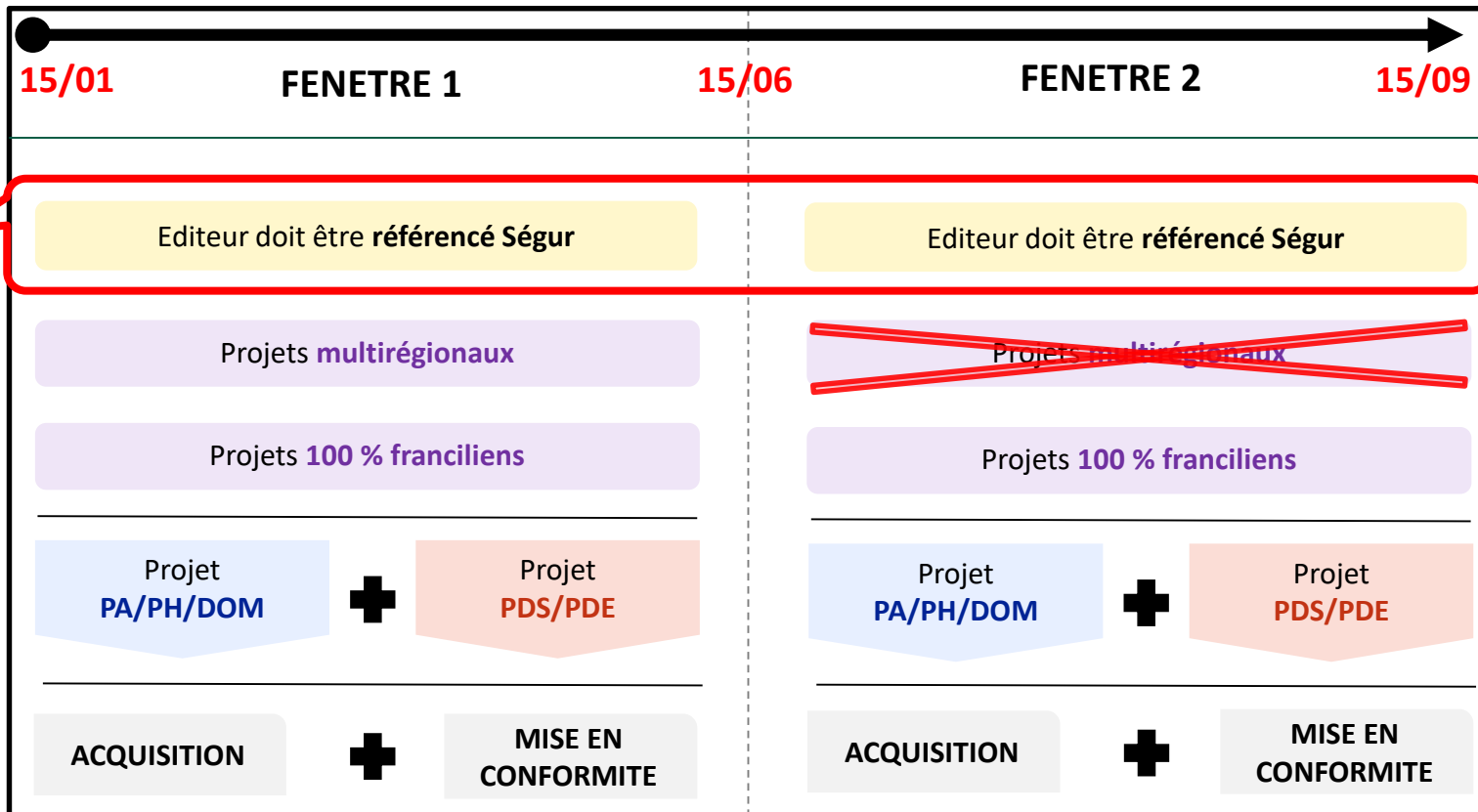
+ Pour les petits OG :
financements pour l'équipement
matériel / infrastructures et / ou
de l'AMOA

L'articulation proposée permet de couvrir ces enjeux selon les situations des ESSMS éligibles au financement dans le
cadre du Ségur du Numérique en santé.

SONS

ESMS
numérique

AAP 2023



* **PDS** : Personnes en Difficultés Spécifiques ; **PDE** : Protection De l'Enfance